

ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATH
www.otr.tg

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 307 du 02 Nov. 2017

Editorial

Enfin le congrès du parti UNIR fut, et alors ?

On l'attendait, il a enfin eu lieu, il, c'est le congrès du parti UNIR entendu Union pour la République, née le 14 avril 2012 à Atakpamé au moment où mourrait l'ex parti au pouvoir, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). A moult reprises, le congrès de ce parti a été reporté et parfois in extremis. Les militants du parti sont devenus des "Saint Thomas" au point que, c'est le samedi 28 octobre dernier quand le Chef de l'Etat et chef du parti, Faure Gnassingbé est arrivé à Tsévié, que les délégués au congrès et autres militants ont poussé un ouf en disant : "et enfin cette fois ça tient vraiment"... p.3

Reprise des manifestations de l'opposition :

Premier test de la nouvelle donne sécuritaire dès mardi

p.3

Premier congrès du parti UNIR :

Un nouveau départ pour de nouvelles conquêtes

p.5

Diaspora togolaise :

Quelle contribution pour l'économie nationale ?

p.7

Développement :

Parvenir à éliminer la pauvreté, le défi

p.5

de tous les temps !



24 Nov. - 11 Déc. 2017
14^{ème} Foire
Internationale de
LOME
Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



La mortalité infantile demeure toujours une préoccupation au Togo et dans le monde

7000 nouveau-nés meurent chaque jour dans le monde malgré une baisse constante de la mortalité des moins de 5 ans. Chaque jour en 2016, 15 000 enfants sont morts avant d'avoir atteint leur cinquième anniversaire, dont 46 % au cours des 28 premiers jours de leur vie, soit 7000 nouveau-nés, selon un nouveau rapport des Nations Unies. Au rythme actuel, entre 2017 et 2030, 30 millions de nouveau-nés mourront dans les 28 premiers jours de leur vie. Ce sont là des données conjointement publiées il y a quelques jours par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Des données qui portent à croire que malgré les efforts consentis, beaucoup reste encore à faire quand on sait que la réduction de la mortalité maternelle et infantile est un indicateur clé du développement d'un pays.

Le rapport, intitulé « Levels and Trends in Child Mortality 2017 », (Niveaux et tendances 2017 en matière de mortalité infantile), révèle que le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans n'a jamais été aussi bas (5,6 millions en 2016, contre près de 9,9 millions en 2000), mais s'alarme de l'augmentation de la proportion des décès d'enfants de moins de 5 ans intervenus durant les 28 premiers jours de vie, qui est passée de 41% à 46% au cours de la même période.

« Quelque 50 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans ont été sauvés depuis 2000, ce qui témoigne du sérieux de l'engagement pris par les gouvernements et les partenaires du développement pour mettre fin aux décès évitables d'enfants », déclare Stefan Swartling Peterson, Chef du Département Santé à l'UNICEF. Il ajoute : « Cependant, si nous ne déployons pas d'efforts supplémentaires pour empêcher que davantage de nouveau-nés ne meurent à la naissance ou dans les jours qui suivent l'accouchement, les progrès accomplis resteront incomplets. Nous disposons des connaissances et des technologies nécessaires, il ne reste plus qu'à les appliquer dans les régions qui en ont le plus besoin ».

Au rythme actuel, entre 2017 et 2030, 60 millions d'enfants, dont la moitié de nouveau-nés, mourront avant leur cin-

quième anniversaire, selon le rapport publié par l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, la Banque mondiale et la Division de la population de la DAES, qui forment le Groupe inter organisations pour l'estimation de la mortalité juvénile.

La plupart des décès néonataux sont survenus dans 2 régions: l'Asie du Sud (39%) et l'Afrique subsaharienne (38%). La moitié des décès comptabilisés a été enregistrée dans 5 pays: l'Inde (24%), le Pakistan (10%), le Nigéria (9%), la République démocratique du Congo (4%) et l'Éthiopie (3%).

« Pour réussir à mettre en place une couverture sanitaire universelle et garantir qu'un plus grand nombre de nouveau-nés survivent et s'épanouissent, nous devons atteindre les familles marginalisées », explique le Dr Flavia Bustreo, Sous-Directeur général de l'OMS en charge de la santé de la famille, de la femme et de l'enfant. Pour prévenir la maladie, les familles ont besoin de moyens financiers, de faire entendre leur voix et d'avoir accès à des soins de qualité. L'amélioration de la qualité des services et de la rapidité des soins prodigués pendant et après la naissance doit être hissée au rang de priorité. »

« En 2017, il est impensable que la grossesse et la naissance continuent de mettre la vie des femmes en danger et que 7000 nouveau-nés meurent encore chaque

La pneumonie et la diarrhée figurent en haut de la liste des maladies infectieuses qui ont coûté la vie à des millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde entier. Les 2 maladies ont provoqué 16 % et 8 % de ces décès, respectivement. En 2016, les complications liées à une naissance prématurée

nistère de la santé, la situation sanitaire des enfants et femmes reste marquée par des taux de morbidité et de mortalité encore élevés, malgré une tendance générale à la baisse de la mortalité chez les enfants et les femmes enceintes, avec un taux global de mortalité des moins de 5 ans de 88 pour

naissances vivantes considérées dans chaque milieu de résidence, on enregistre 106 décès des enfants en milieu rural et 69 décès en milieu urbain avant leur cinquième anniversaire.

Les principales causes de décès chez les enfants de moins de 5 ans au Togo sont le paludisme (18%), la pneumonie (12%), la diarrhée (9%) et les complications néonatales qui représentent plus du tiers des décès des enfants de moins de 5 ans (35 % des décès interviennent durant les premiers 28 jours de vie). Les causes de décès néonataux sont dominées par la prématurité (32 %), les infections sévères (28%), et l'asphyxie périnatale (24 %). Cette mortalité néonatale toujours élevée au Togo (27 pour 1.000 naissances vivantes en 2013) témoigne d'une faible performance du système de santé dans la prise en charge des urgences néonatales. Les décès infanto-juvéniles attribuables au VIH/SIDA sont estimés à 1%. Quant aux décès maternels, ils sont essentiellement dus à des causes directes, telles que les hémorragies, les infections, les dystocies, les éclampsies et les complications d'avortement. Les causes indirectes sont entre autres le paludisme, l'anémie et le VIH/SIDA.

Dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD), le pays prévoit une réduction de la mortalité maternelle à moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2030.

David



jour», déplore Tim Evans, Directeur principal du pôle Santé, nutrition et population du Groupe de la Banque mondiale. « Le meilleur indice de la réussite de la couverture sanitaire universelle est la capacité de chaque mère à bénéficier de soins de santé qui soient non seulement faciles d'accès, mais aussi de qualité et abordables, afin de pouvoir garantir à son enfant et à sa famille une vie saine et productive. Pour répondre aux besoins des pays dans ce domaine, nous nous engageons à augmenter nos financements, notamment au moyen de mécanismes innovants comme le Mécanisme mondial de financement ».

ainsi que les complications liées à l'accouchement ou à la naissance étaient responsables de 30 % des décès néonataux.

Il est possible de mettre un terme aux décès évitables d'enfants en facilitant le suivi de la grossesse et la prise en charge de l'accouchement par des professionnels de la santé qualifiés et en améliorant l'accès à des interventions vitales, telles que la vaccination, l'allaitement et la prise de médicaments peu onéreux, ainsi que l'accès à l'eau et à l'assainissement, des ressources dont restent privées les communautés les plus démunies dans le monde.

Au Togo, selon le mi-

mille naissances (EDST III). D'importantes disparités selon les zones géographiques demeurent. De plus, le dernier rapport Global sur la Nutrition (2015) indique que certaines carences en micronutriments tels que la carence en vitamine A restent des problèmes majeurs de santé publique dans les pays de la région.

Entre 1998 et 2013, la mortalité néonatale est passée de 40 % à 27 %; la mortalité infantile de 77 % à 49 % et la mortalité infanto-juvénile de 155 % à 88 %. Les risques de décéder avant l'âge de 5 ans sont fortement influencés par le milieu de résidence. Globalement, sur 1000

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 30 Oct. au 06 Nov 2017

BOULEVARD	Bd. Du 13 Janv. Doulassamé	22 21 65 49
BON PASTEUR	38, Av. Libération	22 21 13 67
BIOVA	Bd. Houphet Boigny	22 27 82 98
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74
DEO GRATIAS	Derrière le siège ECOBANK Kotokou-Kondji	22 21 83 31
EMMANUEL	Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 30 98
PATIENCE	Tokoïn Gbadago	22 21 60 94
LUMEN	Près Togo boisson Cassablanca	23 38 68 36
ROBERTSON	Après la Lagune de Nyékonakpòè	22 22 28 41
YEM-BLA	258, Av. Akéï face à la Résidence	22 26 76 51
PROSPERITE	Bd Eyadéma entre AUBA et la DPJ	23 38 84 25
FRATERNITE	Hedzranawé près de la Clinique St Joseph	22 26 81 55
KOUESSAN	En face du stade de Kegué	23 20 04 57
RAOUDHA	Hedzranawoe, derrière TOGO 2000	22 61 39 39
UNION	Face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA	22 27 71 64
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
BETHEL	Route d'Adidogomé	22 25 23 70
DES ECOLES	Face Lycée Technique Adidogomé	22 51 75 75
HOSANNA	Rte SEGBE - Carrefour Sagbado-Adidogomé	22 51 50 49
BETANIA	Rue Sito, Totsi-Gblenkomé	22 43 89 40
MILLENAIRE	Face réserve gendarmerie d'Agoenyivé	22 51 64 31
MATHILDA	Route PATASSE - Lomégan - ODEF	22 51 15 34
ENOULI	Station d'Agbalepedogan	22 25 90 68
NABINE	Agoè Anomé, Route du Bar Plateau	23 21 66 15
EL-SHAMMAH	Amadahomé à Côté de Maison Des Jeunes	22 46 93 50
LA GRÂCE	Près Auberge Sahara avant SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
TAKOE	Avant la station CAP ESSO d'Agoè Zongo	22 34 03 42
VITAS	Située à Agoè Assiyéyè du côté ouest	22 25 63 43
SATIS	Près du C.E.G. Koshigan à agoè-logopé	22 50 30 55
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito, face station OANDO	22 42 34 64
BAGUIDA	Face CMS de Baguida	22 35 47 77
AVEPOZO	A côté de la place publique d'Avepozo	22 27 04 86

ECHOS Civisme :

Du contrôle citoyen dans l'exécution des marchés publics

Dans la mise en œuvre des nombreux programmes et autres politiques de développement, les populations peuvent énormément aider les gouvernements pour une bonne réalisation de biens communautaires à l'instar des écoles, des centres de santé, des routes, des ponts et autres ouvrages d'assainissement. En s'appropriant ces réalisations au travers d'un contrôle citoyen, et en procédant quand il le faut, à des plaintes bien fondées et légitimes à l'endroit de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), la population marquera ainsi son engagement civique à accompagner les pouvoirs publics pour le bon développement du pays.

Les multiples sanctions qui tombent du Comité de Règlement des Différends (CRD) de l'ARMP à l'endroit de certaines entreprises qui font usage de pratiques peu orthodoxes en vue de gagner un marché ou d'exécuter un projet en disent long sur le rôle de veille citoyen que doit jouer la population. Ce qui lui permettra d'occuper la place qui est la sienne pour une transparence dans les procédures de passation et d'exécution des marchés publics, et contribuer ainsi efficacement à la bonne gouvernance économique et financière dans le pays.

La Rédaction

ECHOS DU PAYS

Siège :
Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,
David SOKLOU,
Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

Editorial

Enfin le congrès du parti UNIR fut, et alors ?

On l'attendait, il a enfin eu lieu, il, c'est le congrès du parti UNIR entendu Union pour la République, née le 14 avril 2012 à Atakpamé au moment où mourrait l'ex parti au pouvoir, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). A moult reprises, le congrès de ce parti a été reporté et parfois in extremis. Les militants du parti sont devenus des "Saint Thomas" au point que, c'est le samedi 28 octobre dernier quand le Chef de l'Etat et chef du parti, Faure Gnassingbé est arrivé à Tsévié, que les délégués au congrès et autres militants ont poussé un ouf en disant : "et enfin cette fois ça tient vraiment".

On se rappelle qu'à sa création, UNIR était présentée par certains comme un parti issu d'une "fusion création" et par d'autres comme un parti neuf qui n'a rien à voir avec l'ex RPT, d'autres encore le taxaient de RPT-UNIR. Cinq ans après, que retient-on de l'identité du parti UNIR, quel est l'impact de la tenue de ce congrès sur le parti au pouvoir ? La crise sociopolitique actuelle devrait-elle influencer la nouvelle approche de ce parti sur le terrain ? Autant de questions qui assaillent l'esprit de plus d'un togolais. Ainsi donc, après une longue attente, le congrès a eu bel et bien lieu et de nouvelles instances réorganisant le parti présidentiel sont mises en place. Mieux vaut tard que jamais et tout le mérite revient aux organisateurs qui ont décidé de mettre fin au suspens afin de laisser la fumée blanche s'échapper.

Mais le congrès a-t-il été décidé pour respecter la forme, bref les militants UNIR ont-ils fait le congrès pour la forme ? Certainement pas, mais la grande question est la suivante : "à l'heure des soulèvements répétitifs ayant pris une envergure nationale, UNIR a-t-elle pris la mesure de la chose en menant la réflexion sur sa stratégie de maîtrise de la crise dans le sens de la réal-politique en sachant que le monde entier a braqué ses yeux sur le Togo ?". Il est clair qu'avant de mener une guerre, il faut faire un bloc uni même si plusieurs courants de pensée existent. A ce propos, la relative guéguerre qui existe entre les anciens du RPT et les nouveaux venus dans UNIR n'est plus un secret. Mais le plus intéressant c'est que le chef du parti a conscience de l'ambiance qui y règne. En effet, à l'ouverture, le président du parti Faure Essozimna Gnassingbé, semblait le reconnaître en laissant presque entendre qu'il était temps de colmater les brèches et faire une vraie union.

Oui, pour réussir sa mission, les militants d'UNIR doivent savoir qu'ils sont complémentaires et que c'est ensemble qu'ils peuvent aller de l'avant. Pour être ensemble, les nouveaux partisans devront savoir que c'est sur les cendres du RPT qu'est né UNIR même si c'est avec une nouvelle approche, il faut pour cela réserver aux anciens du RPT qui arborent aujourd'hui les couleurs d'UNIR, un respect du à leur rang. Par ailleurs, les anciens du RPT devront comprendre que les nouveaux militants à leurs côtés au sein d'UNIR sont utiles à plus d'un titre pour éviter que l'opinion publique se laisse croire que c'est du vieux vin qu'on lui serre dans une nouvelle coupe.

Mais que les militants d'UNIR ne se méprennent pas car, les vieilles pratiques n'ont plus libre cours à l'heure de la civilisation de l'information instantanée et du partage de la stratégie de lutte politique de par le monde. Nouveaux membres comme anciens du RPT dans UNIR devraient s'approprier la célèbre phrase de Seydou BADIAN : « le monde change et nous devons vivre avec notre temps ». Il faut une nouvelle approche de management politique au sein du parti au pouvoir. L'une d'entre elle est de donner au militant sa place par sa libre expression, l'autre est de reconnaître que le choix des représentants d'un parti à des échéances passe par leur visibilité, leur poids politique et leur image publique car, il s'agit de la gestion de la chose publique. Puisse Dieu inspirer les politiques togolais pour un Togo plus libre et démocratique, un Togo de paix.

Augustin S.

Reprise des manifestations de l'opposition :

Premier test de la nouvelle donne sécuritaire dès mardi

L'opposition togolaise appelle une fois encore ses militants à manifester les 7, 8 et 9 novembre pour faire fléchir le pouvoir sur ses revendications. Mardi, le gouvernement a travers une conférence de presse a levé l'interdiction et annoncé avoir pris quelques dispositions pour l'encadrement des manifestations à caractère politique.

« Nous avons décidé d'un commun accord de mettre en place une cellule d'observateurs, un pôle de sécurité et des organisateurs. Ces éléments de sécurité seront habillés différemment de ceux qui gèrent la manifestation proprement dite » c'est en ces termes qu'a expliqué la nouvelle donne sur l'encadrement des manifestations publiques au Togo, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Yark Damehame.

De son côté, le ministre de l'Administration territoriale, Payadowa Boukpepsi a assuré que l'interdiction de manifester en semaine est ainsi levée. Désormais, les militants de l'opposition peuvent battre les pavés en semaine sans refus formel de la part des autorités qui, en lieu et place de l'interdiction, ont pris des dispositions pour mieux encadrer les manifestations publiques de l'opposition. Entre autres dispositions prises, l'on pouvait citer : la séance de travail entre les responsables des services de maintien d'ordre des organisateurs et des forces de sécurité ; la mise en place des observateurs des forces de sécurité qui auront des brassards et des tenues différentes de celles des manifestants ; la présence des observateurs neutres pour suivre de bout en bout les manifestations (organisateur, gouvernement, OSC), sans oublier la mise en place d'une opération sentinelle. Ces mesures visent selon les déclarations officielles à mieux sécuriser les manifestations en évitant la destruction des biens publics et privés, et autres actes de vandalisme entraînant souvent des violences dans les pays.

Invitée pour la rencontre, la coalition de l'opposition

a décliné l'invitation évoquant un problème d'agenda particulier qui ne lui permettrait pas d'assister à cette assise. Sauf que curieusement, le CAR, l'un des membres influents de ce regroupement, était représenté. Face à la presse ce mardi, la coalition de l'opposition a déclaré qu'elle maintient ses manifestations prévues les 7, 8 et 9 prochains jours pour ses revendications phares à savoir le retour à la Constitution de 1992, le vote de la diaspora, sans oublier la libération des personnes détenues lors de ses récentes marches. Le duo Fabre-Atchadam et les siens sont visiblement convaincus que seule la rue pourra leur permettre d'avoir une satisfaction à leur plateforme revendicative. Même si le gouvernement s'inscrit depuis quelques semaines déjà dans l'option référendaire, l'opposition quant à elle, ne veut visiblement pas regarder dans la même direction.

Notons que la semaine dernière, une délégation de l'opposition avec à sa tête le Chef de file, Jean Pierre Fabre, s'est rendue à l'intérieur du pays pour rendre visite aux manifestants détenus et aux populations éprouvées par les répressions et la présence des forces militaires.

Après les violences survenues les 18 et 19 octobre derniers, une accalmie s'en est suivie au grand soulagement des populations, lassées par deux mois de troubles politiques. « Que les politiciens s'entendent entre eux, et qu'ils laissent les gens travailler librement » a lâché un gérant de bar. Qu'ils soient sympathisants du pouvoir ou proches de l'opposition, tous expriment leur ras-le-bol par rapport à la situation de crise que traverse le pays depuis plusieurs semaines. Une accalmie qui a permis une reprise des activités commerciales.

Rendez-vous la semaine prochaine pour le premier test de la nouvelle méthode d'encadrement mise en place par le ministère de la sécurité.

Roger GBESSIA

Diaspora togolaise :

Quelle contribution pour l'économie nationale ?

Selon les estimations de la Banque Africaine de Développement (BAD), ils étaient plus deux millions de togolais recensés à l'étranger entre 2010 et 2014. Ces compatriotes pour la plupart sont partis à la recherche d'une vie meilleure ou d'une meilleure formation. Laissant derrière eux toute une famille au pays, ces derniers travaillent souvent durs afin de pouvoir envoyer une partie de leurs revenus à leurs parents à leurs épouses, aux enfants ou à des proches.

La communauté togolaise vivant à l'étranger est très dispersée aux quatre coins du globe. Selon les rapports de la Banque mondiale, les pays d'accueil des togolais de la diaspora sont principalement la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Gabon, la France, l'Allemagne, l'Italie, les USA... Et ce n'est un secret pour personne, les émigrés togolais sont parmi les plus dynamiques d'Afrique. Sur le continent, en Europe, et aux USA, on les retrouve dans plusieurs secteurs d'activité. Une fois bien intégré dans leur pays d'accueil, ils voient leur situation financière s'améliorer considérablement. Ce qui leur permet de participer d'une manière régulière à l'essor de l'économie nationale à travers le transfert de fonds à leurs familles restées au pays.

L'apport de la diaspora à l'économie nationale

Selon le Représentant résident de la BAD au Togo, le pays bénéficie largement du dynamisme de ses fils à l'étranger. Cet apport se révèle dans les transferts massifs de fonds depuis leur pays d'accueil vers le Togo. Entre 2010 et 2014, la contribution de la diaspora à l'économie nationale, s'élève à 150 milliards par an. « Depuis une dizaine d'années, la diaspora togolaise transfère en moyenne 910 milliards par an. Mais entre 2010 et 2014, on a eu encore une augmentation qui s'élève à 150 milliards. Et donc tout Etat, avec ses chiffres qui pense qu'il peut se développer sans la contribution de sa diaspora, je

pense que c'est impossible. Avec le Gouvernement, nous voulons intensifier cette croissance » avait indiqué Serge Marie N'Guessan lors de sa participation à « Réussites diaspora », une initiative du gouvernement togolais dans l'optique de capitaliser l'apport de sa diaspora afin de booster l'économie nationale.

La diaspora togolaise a tout intérêt à investir au Togo pour contribuer à son développement économique, parce qu'elle pourra profiter encore plus des retombées de ce développement. En effet, les compatriotes de l'étranger sont plus enclins à investir dans leur pays d'origine non seulement pour des raisons patriotiques mais aussi parce qu'ils sont probablement sûrs de la rentabilité d'un investissement au pays plutôt qu'à l'étranger. De l'argent qui sert d'aide à la famille ou à d'autres investissements. Selon l'agence principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au Togo, près de 855 milliards de francs CFA ont été transférés vers le Togo par ses fils à vivant à l'étranger entre 2000 et 2009. Des statistiques qui plaçaient le Togo en deuxième position au niveau africain en ce qui concerne la part des transferts de fonds de la diaspora dans le Produit Intérieur Brut (PIB).

En 2009, les envois des émigrés togolais représentaient en 2009 7% du PIB national. Malgré le coût élevé de la vie de leur pays d'accueil, ils réussissent quand même à envoyer

quasiment la moitié de leurs revenus à leurs familles. Selon le rapport mondial de 2009 du PNUD sur le développement humain, les émigrés contribuent à un coût réduit voire nul pour leur région d'accueil. La plus grande partie de leurs revenus est systématiquement transférée et réinvestie dans leurs pays. Ce qui a pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat et de stimuler la consommation au niveau national tout en améliorant la qualité des populations urbaines et même vivant dans des contrées reculées. L'argent réceptionné dans des banques affiliées aux services de transfert international d'argent tels que Western Union ou Moneygram, est aussi envoyé dans les villages pour des parents ou proches par l'intermédiaire des transporteurs routiers. Cette manne permet de satisfaire les besoins vitaux des familles tels que la scolarité des enfants, leur formation ou la construction d'immobiliers ou l'implantation locale d'entreprises ou autres activités commerciales.

Il est donc indéniable que le rôle de la diaspora devient de plus en plus prépondérant au regard de la régularité de ses transferts de fonds et de leur importance dans la vie des bénéficiaires. Il est donc nécessaire d'engager ces fonds dans un développement durable en vue d'une lutte contre la pauvreté. Ceci devra passer par un encouragement à l'égard de ces compatriotes des investissements dans des secteurs porteurs de l'économie na-

tionale. Conscient de cette réalité, le gouvernement togolais avait pris en avril 2011 en conseil des ministres une décision à ce sujet. Cette décision s'articulait autour des points tels que le dialogue permanent avec la diaspora, des programmes d'accompagnement en faveur des investisseurs migrants, la protection financière des investissements, ou encore l'assistance juridique et technique pendant la phase de création des entreprises.

D'un côté, de l'argent qui participe à booster l'économie du pays, de l'autre, les ressources humaines qui ayant bénéficié de l'expertise étrangère, apportent une plus value aux compétences nationales. En effet, plusieurs togolais ayant bénéficié d'une bourse d'étude étrangère ou partis sur initiative privée sont aujourd'hui issus des grandes universités ou écoles de formation dans les villes occidentales ou sous régionales. Dotés de compétences « rares », ils mettent leur savoir-faire au service de leur pays d'accueil. Après plusieurs années d'expériences, beaucoup sont ceux qui décident de rentrer au bercail pour apporter une valeur ajoutée aux compétences des ressources humaines locales. Médecins de toutes spécialités, avocat, enseignants, ingénieurs, urbanistes et autres reviennent au pays pour se mettre au service de leur patrie.

Il est donc impérieux que les actions envisagées par le Gouvernement à travers l'initiative « Réussites diaspora », puissent prospérer et porter ses fruits afin que le Togo puisse jouir pleinement des avantages de ses citoyens vivant à l'étranger.

Roger GBESSIA

Rentrée universitaire :

Le campus de Lomé retrouve son ambiance des grands jours

Depuis lundi dernier, le campus universitaire de Lomé a retrouvé son ambiance habituelle à la faveur de la rentrée universitaire pour le compte de l'année académique 2017-2018. Un tour sur le site du campus nous a permis de constater l'affluence des étudiants nouveaux comme anciens au niveau des différents départements, écoles, facultés et autres instituts, mais aussi à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) pour les formalités d'inscription.

Pour le moment, les cours n'ont pas encore véritablement démarré

dans beaucoup de départements. Beaucoup d'étudiants surtout les nouveaux, s'activent dans les processus d'inscription. C'est le cas par exemple de Marceline Kamboti, étudiante en Droit, venue solliciter les services d'un groupe d'anciens étudiants (installés non loin de l'INSE), qui ont décidé de porter un coup de main à leurs camarades dans les procédures d'inscription. « C'était un ami qui m'avait aidé à faire la préinscription en ligne avec son téléphone portable. Je suis venu ici pour compléter le reste de mon inscription », nous a-t-elle confié, avec la ferme vo-



lonté de valider toutes les unités d'enseignement choisies.

Il faut noter que toute la communauté universitaire se mobilise pour ac-

compagner les étudiants notamment les nouveaux encore néophytes dans

les arcanes des procédures d'une inscription à l'Université de Lomé. Par ailleurs, dans le souci de mettre fin aux difficultés en ces moments particuliers sur le campus, il a été mis en place par les autorités universitaires, des dispositifs primordiaux. Les étudiants en difficultés sont ainsi invités à se faire assister par leurs pairs, les délégués généraux (mobilisés pour la circonstance), de même que par les Cellules d'Information Pédagogique (CIP) et les Commissions Pédagogiques (CoP).

David

www.annuairestogo.tg

Nous sommes l'outil qu'il vous manque.

Renforcez votre visibilité
Augmentez votre impact

«Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation».

**Mgr Nicodème
Barrigah-
Bénissan**

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

COMMUNIQUÉ

LE GROUPE TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE POURRA DESORMAIS PAYER SES FACTURES TELEPHONIQUES ET INTERNET VIA LE SERVICE T MONEY. POUR PAYER LES FACTURES VIA T MONEY, LE CLIENT A DEUX OPTIONS :

- 1- PAYEZ SA PROPRE FACTURE EN TAPANT LE CODE * 145 6 3 2 1#
- 2- PAYEZ LA FACTURE D'UN TIERS EN TAPANT LE CODE * 145 6 3 2 2#

POUR EFFECTUER L'OPERATION VIA T MONEY, LE CLIENT DOIT SE SERVIR DE SON NUMERO DE COMPTE DE FACTURATION INSCRIT DANS L'ANGLE SUPERIEUR DROIT DE LA FACTURE TELEPHONIQUE IMPRIMEE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 119 OU LE 22 00 01 19 !

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Premier congrès du parti UNIR :

Un nouveau départ pour de nouvelles conquêtes

De son premier congrès statutaire tenu le week-end dernier à Tsévié dans la Préfecture de Zio, le parti Union pour la République (UNIR) ressort revigoré pour un meilleur repositionnement sur l'échiquier politique national. Placé sous le thème « Unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays », ce congrès a permis aux cadres, militants et sympathisants non seulement de réaffirmer leur soutien à Faure Gnassingbé, président du parti, mais aussi de se réorganiser autour des nouveaux organes mis en place en prélude aux prochaines échéances électorales.

Au titre du nouveau bureau national élu, Faure Gnassingbé reste à la tête du parti. Il sera assisté des vice-présidents régionaux, d'un Secrétaire Exécutif et d'une Trésorière Générale. Aussi, le congrès a-t-il pris une résolution instituant une charte d'éthique, de valeurs et de bonne conduite. Objectif, fédérer davantage les différentes couches sociales et renforcer la promotion des valeurs républicaines notamment la discipline, la tolérance, le respect mutuel, et le travail bien fait.

Par ailleurs, les congressistes ont réaffirmé leur soutien au chef du parti et Président de la République Faure Gnassingbé pour sa politique et sa volonté de continuer à mettre en œuvre les réformes économiques et politiques notamment celles constitutionnelles



Faure Gnassingbé à l'ouverture du congrès

et institutionnelles par la voie d'un référendum au sujet de la loi du gouvernement portant modification de certains articles de la Constitution.

« Les militants soutiennent fermement le Président de la République pour les réformes engagées qui débouchent sur l'organisation prochaine de référendum dans de bonnes conditions pour que le peuple apporte un soutien

massif aux dites réformes en votant OUI pour la préservation de la paix, la cohésion nationale et le développement de notre cher et beau pays, le Togo », indique une motion des congressistes.

A la clôture des travaux, le Premier ministre Komi Sélom Klassou a d'abord remercié les délégués pour la qualité du travail accompli, avant de se féliciter de la prise en



Quelques membres du bureau national avec le PM

compte des grandes orientations définies par le président du parti, orientations qui, dit-il, permettront d'imprimer une marque innovante à la nouvelle approche de gouvernance au sein d'UNIR.

« UNIR va travailler en valorisant le débat d'idées, la contradiction, mais en même temps en veillant à son unité et à sa cohésion. UNIR va rester un parti ouvert au dialogue et à la concertation avec tou-

tes les autres composantes de notre pays. Parce que nous estimons que les défis sont nombreux. D'abord il faut faire tout pour apaiser les esprits, créer un climat de sérénité afin que nous puissions continuer la marche à la fois pour consolider la démocratie, renforcer l'Etat de droit, préserver absolument les libertés et surtout nous consacrer au développement et à la prospérité et au bien être

partagé », déclaré à la fin des travaux, Gilbert Bawara, un cadre du parti. Il a par ailleurs fait savoir que « le parti UNIR part de Tsévié avec la détermination, la confiance, l'engagement et l'enthousiasme des militants à travailler sur le terrain pour que le parti reste ce parti qui incarne à la fois le renouveau dans les idées et les pratiques politiques ».

David

Développement :

Parvenir à éliminer la pauvreté, le défi de tous les temps !

L'élimination de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde figure au premier plan des 17 Objectifs de développement durable (ODD) que les États s'engagent à atteindre à l'horizon 2030. Cette volonté a été encore une fois réaffirmée le mois dernier à l'occasion de la journée Mondiale du Refus de la Misère pour le compte de cette année autour du thème : « Répondre à l'appel du 17 octobre pour éliminer la pauvreté : une voie vers des sociétés pacifiques et inclusives » ; Une thématique qui rappelle l'importance de la dignité, de la solidarité et la nécessité d'entendre les personnes les plus défavorisées. Lesquelles valeurs appellent à renforcer les efforts afin de mettre fin partout à la pauvreté.

La pauvreté constitue un inquiétant fléau où elle va de l'exclusion sociale dans les pays développés, à la malnutrition, au malaise social voire même à la mort dans les pays en développement. Elle présente plusieurs aspects qui traduisent la privation de la satisfaction de certains besoins essentiels liés au bien être à savoir la santé, l'éducation, la nutrition ou encore le pouvoir décisionnel. Les questions de développement demeurent au centre des préoccupations de toutes les nations et la lutte contre la pauvreté et l'inégalité sociale dans nos sociétés reste un défi majeur. Au Togo d'une manière générale la pauvreté frappe dans les milieux

ruraux et les centres urbains.

Le phénomène de pauvreté étant multidimensionnel, il présente également des caractéristiques aussi multiples que variables. Ceci, selon que l'on soit dans un pays développé ou en développement, un milieu rural ou urbain.

Au Togo, l'examen des résultats d'ensemble, révèle que la pauvreté a diminué de 3 points de pourcentage en cinq ans entre 2006 (61,7%) et 2011 (58,7%) et de 3,6 points de pourcentage en quatre ans entre 2011 et 2015 (55,1 %). En revanche, il est à noter que la pauvreté a augmenté de façon importante (6,3 points de pourcentage) dans la ca-



pitale et sa périphérie urbaine (Grand Lomé) en passant de 28,5 % en 2011 à 34,8 % en 2015.

L'action du Gouverne-

ment en ce qui concerne l'ODD n°1 relatif à l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes, s'articule autour de deux orientations principales que sont les politiques pouvant entraîner durablement une croissance économique forte et inclusive et le renforcement des mesures de

protection sociale. A ce sujet, il faudra évoquer en guise d'exemple, l'exécution en cours des programmes de développe-

ment parmi lesquels, le PUDC (Programme d'Urgence de Développement Communautaire) et autres programmes financiers notamment le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) qui à la date de Mai 2017, a permis à 739 331 personnes de bénéficier de crédits pour un montant global évalué à 45 milliards de FCFA.

Le pays s'appête par ailleurs à adopter avant la fin de l'année 2017, son

Plan National de Développement (PND) pour remplacer, sur la période (2018-2022), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Au-delà de tout, il faut reconnaître que beaucoup d'efforts restent à faire afin de repousser au mieux, les frontières de la pauvreté. Il faudra que l'Etat puisse redynamiser davantage les différents secteurs d'activité de la population. Le renforcement de la promotion du développement à la base, l'accroissement des possibilités d'emplois sont également des voies pouvant conduire à la réduction de la pauvreté. D'un autre côté, la population doit également accompagner les actions de l'Etat en prenant ses responsabilités en matière de la santé de reproduction et d'hygiène de son milieu de vie car la réduction de la pauvreté traduit avant tout l'individuelle aspiration à l'amélioration du niveau de vie.

David SOKLOU

Economie :

Le FMI salue les performances du Togo au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC)

La première revue du programme d'appui du Fonds Monétaire International (FMI) au Togo dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit a fait l'objet d'une mission conduite par le nouveau Chargé de mission du Fonds pour le Togo, Ivohasina Razafimahefa. A la fin de la mission qui a duré une dizaine de jours, Ivohasina Razafimahefa est parvenu à la conclusion selon laquelle, la performance dans le cadre de la mise en œuvre du programme ont été bonne.

« Nous avons constaté que la performance dans le cadre de la mise en œuvre du programme appuyé par la Facilité Élargie de Crédit a été bonne », a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse conjointement animée ce 30 octobre à l'issue de la mission avec le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya. « Nous sommes en train de préparer actuellement le dossier pour le déposer au Conseil d'Administration du FMI vers mi-décembre afin de pouvoir procéder au décaissement du fonds prévu dans le cadre de ce

programme. Ce sera aux alentours de 20 milliards de FCFA pour la tranche de la première revue du programme », a ajouté Ivohasina Razafimahefa. Le premier décaissement de ce programme était d'environ 34,5 millions de dollars américains.

Le FMI note que l'activité économique a progressé à un rythme modéré au premier semestre de 2017 et s'est accompagnée d'un faible niveau d'inflation. Selon l'institution, le taux de croissance économique en fin d'année devrait se situer

légèrement en deçà de 5%. Le taux d'inflation nominal en glissement annuel à juillet était de -2,5%. Aussi, l'assainissement des finances publiques a-t-il commencé avec pour objectif de ramener la dette à un niveau plus soutenable. Les dépenses ont été considérablement réduites. Le solde budgétaire primaire a enregistré un excédent de 1,4% du PIB entre janvier et juin 2017. Cependant, le FMI souligne que malgré les perspectives à moyen terme globalement positives, grâce à la hausse attendue de la productivité qui

a été favorisée par la modernisation récente des infrastructures et par les financements extérieurs obtenus à des conditions favorables, l'économie Togolaise pourrait faire face à des risques. « Les tensions (sociopolitiques, Ndlr), si elles persistaient, pourraient entamer la confiance des consommateurs et des investisseurs et, par conséquent, avoir une incidence sur les performances macroéconomiques », fait savoir la mission.

Pour sa part, le ministre Sani Yaya a d'abord remercié le FMI pour ses appuis avant de rassurer de l'engagement du gouvernement dans la mise en œuvre des réformes structurelles pour redynamiser davantage l'économie nationale afin de parvenir à une croissance

soutenue et soutenable et un développement équilibré, partagé et inclusif.

C'est en janvier dernier que le Togo et le FMI ont conclu à Lomé au titre de la Facilité Élargie de Crédit, un accord de financement d'un montant de 238 millions de dollars US, soit 128% du quota du Togo au FMI. La Facilité élargie de crédit (FEC) est un instrument de prêt utilisé par le FMI pour apporter une aide financière aux pays qui connaissent des difficultés prolongées de balance des paiements.

L'accord au titre de la FEC appuie les efforts déployés par les autorités pour assainir les finances publiques, tout en préservant l'espace nécessaire pour engager des dépenses de lutte contre la pau-

vreté. Il s'agit également de renforcer non seulement la gestion des finances publiques, de la dette, de l'administration des recettes, mais aussi les normes de réglementation et de contrôle du secteur de la micro finance.

Il faut souligner qu'au cours de son séjour, la mission a eu à rencontrer le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, les ministres Sani Yaya et chargé de l'économie et des finances, et Kossi Assimaïdou de la planification du développement, Kossi Ténou, le Directeur national de la BCEAO, et d'autres hauts fonctionnaires du pays, de même que des représentants du secteur privé et des partenaires au développement.

David

L'entretien du système lagunaire de Lomé :

Seule solution pour les inondations dans la capitale ?

Des projets de gouvernement pour la modernisation de la ville de Lomé se multiplient. Il devient urgent que la capitale togolaise retrouve ses lettres de noblesse et que surtout les habitants de Lomé vivent décemment loin des catastrophes naturelles. Des travaux d'entretien du système lagunaire de Lomé sont enclenchés. Il s'agit des actions techniques de construction d'ouvrages, de curage, de dragage, de ramassage et d'évacuation de déchets.

Un chantier confié à l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP). Il fait partie du projet d'Aménagement Urbain du Togo, phase 2 (PAUT II). Le PAUT II est un projet de réalisation d'ouvrages d'assainissement, qui vise l'aménagement du Canal de Bè long de près de trois 3 Km. Il vient renforcer les efforts du gouvernement dans l'assainissement et permet d'améliorer l'environnement urbain et de réduire les risques d'inondation dans les zones Est de la ville de Lomé. Ces travaux viennent s'ajouter à ceux de la construction du 4^{ème} lac qui font partie intégrante de ce même projet.

Lancés depuis juin 2016 la construction du 4^{ème} lac vise à réduire définitivement les problèmes d'inondation dans huit quartiers, à savoir Anfamé, Akodesséwa Kpota, Akodesséwa Kponou, Adakpamé, Kanyikopé, Kagomé, Adamavo et Baguida, et aussi la zone commerciale du Port Autonome de Lomé. Tout ceci pour éviter des conséquences fâcheuses des eaux en saison pluvieuse à Lomé. Il faut signaler que Lomé se situe sur un cordon littoral sablonneux, étroit, entre l'océan et un système lagunaire naturel marécageux.

La lagune recueille les eaux du plateau de Tokoin où s'est développée une grande partie de la ville de

Lomé. Les eaux de ruissellement augmentent avec l'urbanisation et provoquent des inondations annuelles. C'est l'exemple des inondations des années 2000 et 2010 qui ont fait beaucoup de dégâts dont les stigmates sont encore visibles dans les quartiers touchés.

Les travaux de l'entretien du système lagunaire de Lomé devraient s'ils sont bien exécutés permettront de freiner l'effet des inonda-

à l'origine du phénomène. Dans le cadre du projet d'entretien du système lagunaire de Lomé les populations ont été invitées au lancement des activités à jouer leur partition en s'abstenant de jeter les ordures et autres déchets solides dans les caniveaux et lagunes.

Les différents partenaires ont exhorté la population à un changement de comportement et à l'accompagnement afin que PAUT II ne se limite pas aux seules

Lomé peut pouvoir amener les opérateurs économiques à exploiter ces espaces ainsi dégagés des déchets en créant des structures récréatives. C'est de cette manière que ces lieux déclarés invivables à Lomé peuvent être exploités. Dans

certaines villes africaines les abords des lagunes sont exploités à des fins touristiques. Ces lieux sont soigneusement nettoyés et des structures de loisirs construites. Les autorités municipales rassurent qu'à l'horizon 2035, Lomé doit

offrir le visage d'une ville moderne, dotée d'une gouvernance locale où la population vit épanouie. Il faut signaler que la capitale Lomé a dépassé depuis longtemps ses limites administratives fixées en 1971.

M. Mazé



tions en temps de pluie dans la capitale et ses environs. Pour la construction des ouvrages, il faut des moyens et l'Etat pourra s'appuyer sur ses partenaires mais le curage et le dragage ainsi que le ramassage et l'évacuation de déchets peuvent être faits avec aisance, d'ailleurs il y a des sociétés qui le font régulièrement.

Mais le problème c'est que les déchets sortis de ces travaux doivent être bien gérés. Il n'est pas normal de laisser ces déchets qui sont sortis des caniveaux trainer plusieurs jours ou même des semaines sur le trottoir. Le risque qu'on les retrouve dans ces caniveaux est grand sous l'effet des usagers de la route. Ces déchets peuvent également être des sources de maladies aux riverains. Mais la sensibilisation de la population doit être intégrée dans ce projet parce qu'il ne sert à rien de dégager les déchets des caniveaux sans rien dire à la population qui

actions techniques de construction d'ouvrages, de curage, de dragage, de ramassage et d'évacuation de déchets mais qu'il aille au-delà en installant d'autres systèmes plus efficaces.

La sensibilisation est importante parce que l'action de l'homme est déterminante dans l'assainissement de la capitale. Les habitants de différents quartiers surtout les riverains de la lagune de Bè doivent recevoir une bonne dose de sensibilisation assez fréquente. Certains parmi les riverains de la lagune n'ont même pas de sanitaires adéquats chez eux et ne font aucun effort d'en avoir. Ils communiquent directement les fausses aux eaux de la lagune et toutes les eaux domestiques usées se retrouvent tout simplement dans l'eau de la lagune. Portant ces eaux doivent être entretenues pour éviter des maladies.

Le travail qui se fait dans le cadre de l'entretien du système lagunaire de

Application des réformes communautaires dans l'espace UEMOA :

Le Togo à un taux de transposition de 81 %

Sur un ensemble de 108 réformes engagées par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le taux de transposition en ce qui concerne le Togo se situe à 81 %, soit 87 réformes engagées. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Economie et des finances lors des travaux de la troisième revue des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'Union qui se tient actuellement à Lomé.

Selon Kossi Tofio, Directeur de Cabinet du ministère de l'Economie et des Finances, cette performance est le résultat d'un certain nombre de mesures notamment : l'adoption de la loi portant égalité de traitement des étudiants étrangers ressortissants de l'UEMOA dans la détermination des conditions et des droits d'accès aux institutions publiques d'enseignement supérieur, l'adoption de plusieurs décrets dont ceux relatifs à l'institution de l'audit de sécurité routière au Togo, à l'institution et l'organisation du système d'information sur les accidents de la circulation routière, au contrôle technique automobile, à l'institution du schéma de gestion de la sécurité routière sans oublier l'arrêté interministériel portant procédure d'ouverture, modalité de fonctionnement et d'exploitation des établissements privés d'enseignement de la conduite de véhicules automobile.

Dans un espace communautaire qui affichait en 2015, un taux de transposition de 66 % en ce qui concerne les Directives de l'UEMOA et un taux d'application de 63 % quant aux textes communautaires, le Togo compte poursuivre les efforts afin de relever les autres défis en matière de normes communautaires. « Le processus d'im-

plémentation des budgets programmes au Togo se poursuit par la prise des mesures nécessaires pour la mise en œuvre dans les délais fixés par l'UEMOA. Les ministères sont à la phase d'actualisation de leurs budgets programmes pour la période 2018-2020 et ce, conformément à la loi de finance 2018 en cours d'élaboration », a fait savoir Kossi Tofio.

Les travaux de la troisième revue des réformes, politiques, programmes et projets communautaires de l'UEMOA qui prennent fin ce vendredi 03 novembre, permettront d'apprécier les efforts consentis par le Togo dans l'exécution des réformes, programmes et autres projets de développement afin de poser les bases de discussions en ce qui concerne les difficultés et d'identifier des solutions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union.

Créer un environnement juridique rationnel et harmonisé dans le cadre d'un marché commun ouvert et compétitif, ainsi se résume les objectifs du traité portant création de l'UEMOA. C'est en application des dispositions de l'acte additionnel n°05/2013/CEG/UEMOA du 24 octobre 2013 et de la Décision du Conseil des Ministres du 19

décembre 2013 portant modalité de mise en œuvre de cette revue, que la Commission de l'Union organise depuis 2014, une mission de revue annuelle dans tous les Etats membres.

Selon Yamadou KEITA, représentant de la Commission de l'UEMOA à Lomé, il s'agit d'un dispositif institutionnel de suivi qui favorise l'harmonisation des législations nationales, la coordination des politiques sectorielles nationales et la bonne exécution des politiques programmes et projets communautaires. Le but, dit-il, est d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de l'Union et, partant, le potentiel de croissance économique nécessaire à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

La revue 2017, la troisième du genre, intervient après une année de pause qui a permis à la Commission d'améliorer les méthodologies d'organisation des revues en collaboration avec les Etats. « Elle permet de relever les résultats atteints et les difficultés auxquels les Etats membres sont confrontés afin que des solutions idoines soient apportées dans le but d'améliorer la compétitivité de nos économies et leur potentiel de croissance économique », a précisé Yamadou KEITA.

David SOKLOU

Togo/ Championnat D1 de football :

L'éternel recommencement

Le prochain championnat national de football de première division se jouera à 16 clubs au lieu de 12 annoncés en début de saison écoulée. Les acteurs du foot national sont surpris par cette annonce lors d'une conférence de presse du COMEX la semaine dernière. Selon les règlements de compétition en vigueur, le championnat national de football de première division au Togo devrait se jouer à 12 clubs cette saison.

Les 4 derniers clubs au classement après la saison dernière devaient être relégués en deuxième division et deux viendront de la deuxième division pour la D1. Gomido de Kpalimé, Agaza de Lomé, Ange de Notsé et Kotoko de Lavié devraient descendre en D2 mais gardent leur place dans le championnat d'élite selon la décision du bureau exécutif de la FTF. Certains parmi ces clubs dont Gomido de Kpalimé a été victime de l'affaire du match truqué entre Maranatha de Fiokpo et Gbikinti de Bassar. Sans aucun doute cette affaire Gbikinti/Maranatha est à l'origine de cette décision du COMEX qui certainement veut calmer le jeu et prôner la réconciliation.

Cette situation malheureusement ne fait pas grandir le football togolais qui est

toujours à la recherche de ses marques. Les règles fixées au départ de la compétition devraient être respectées à la lettre quoi qu'il arrive. C'est de cette manière qu'on peut faire avancer le football togolais.

Si les sentiments doivent se mêler à la gestion du football c'est plutôt à ce football qu'on fait du tort. La FTF a donné ses arguments sur sa décision de porter le nombre de clubs de D1 à 16 et de D2 à 20 lors d'une rencontre avec la presse le jeudi 26 octobre 2017.

« Quand vous voyez un peu à travers le monde, les fédérations se sont inscrites dans la logique d'agrandir les assiettes des équipes. La coupe du monde par exemple, le nombre des participants a été agrandi par la FIFA, la CAF en a fait autant. Dans

la sous région les autres fédérations font les championnats avec plus de clubs que le Togo. Nous avons voulu nous aussi rentrer dans cette dynamique. La FIFA nous a déjà fait des recommandations pour que le nombre de clubs en D2 soit limité à 20. Dans nos réflexions nous avons jugé de bien faire jouer la base pour permettre aux clubs de mieux s'exprimer. Le ministère en charge des sports a apprécié cette idée et cela nous fait plaisir. C'est vrai que cela va engendrer plus d'accompagnement mais nous comptons beaucoup sur nos partenaires. Nous présentons par la même occasion toutes nos excuses à tous les acteurs qui attendaient un championnat à 12 au niveau de D1 et à 14 en D2. Nous sommes obligés



Guy Akpovy, Président de la FTF

de nous inscrire également dans ce qui se passe ailleurs » a déclaré M. Tchakondo Sébabi, vice président de la Fédération Togolaise de Football.

Cet argument est convainquant sauf que c'est pratiquement la situation qui prévaut à chaque début de saison. Il faut toujours réconcilier les acteurs du football si bien que vers la fin de la saison, les clubs

qui se sentent en difficulté créent volontairement des problèmes parce qu'ils savent qu'ils seront rachetés. C'est exactement ce qui s'est passé dans l'affaire Gbikinti/Maranatha.

Le football moderne ne badine pas avec les règles, rien ne se fait au hasard et les Togolais ne doivent pas être étonnés du niveau de leur football. Les acteurs du football togolais avaient la

confiance qu'avec l'arrivée du Colonel Akpovi et son équipe à la FTF les choses allaient changer ou du moins un début de solution allait être trouvé aux petits arrangements et au copinage qui étaient érigés en règle à la FTF. Cette décision qui vient de tomber va porter un coup dur à cet élan qu'on a constaté au dernier congrès électif à la FTF, le congrès qui a amené le Colonel à la tête de la FTF.

Par cet acte le COMEX a voulu se rattrapé parce qu'il n'a pas pu trouver une solution à l'affaire Gbikinti/Maranatha qui a créé des frustrations dans la famille football. Désormais il revient au président Akpovi et son équipe de prendre des dispositions nécessaires pour qu'aucun détail n'échappe à son contrôle lors du championnat à venir. Les 16 équipes sont invitées à produire un bon football pour le bonheur du public à partir du 18 novembre prochain, date du démarrage de la compétition.

Mathieu M.

Togo/ Un couple de trafiquants de tortue marine condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement ferme

La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a rendu son verdict le 17 octobre 2017, en condamnant le couple ASSIGBE Kokouvi et AFANOU Afi à une peine d'emprisonnement de six (6) mois ferme et à payer une amende de 200 000 FCFA chacun pour capture, circulation et commercialisation illégale de soixante et six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine. A titre de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Le couple est accusé de capture, circulation et commercialisation illégale d'espèces intégralement protégées.

C'est le 20 Mars dernier que le couple a été arrêté par des éléments de la Police Judiciaire alors qu'ils tentaient de vendre soixante et six (66) bébés tortues marines et cinq (05) carapaces de tortues contenues dans un panier et un sac. Les produits saisis, les prévenus ont été conduits dans les locaux de la Police Judiciaire où un procès-verbal est établi contre eux conformément à la loi. Le même jour, ils sont mis en garde à vue. Le 22 Mars, ils sont traduits devant le Procureur de la République qui décide de délivrer un mandat de dépôt contre eux et d'ouvrir une information ju-



diciaire.

Il en ressort que le couple agissait en connaissance de cause sachant que leur acte est interdit par la loi. Ils ont ensuite déclaré, ne pas être au courant de la sensibilisation des pêcheurs sur la protection des tortues marines et a pourtant demandé la clémence de la Cour.

Rappelons que le couple avait l'habitude d'attraper les tortues marines pour les nourrir et les vendre. La preuve, il a eu l'ingéniosité d'adapter l'alimentation en fonction de l'âge des petites tortues puisqu'il a su les conserver en vie jusqu'au moment de la vente.

Le procureur de la Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a expliqué que les faits sont constants et reconnu que le couple a été trempé dans cette affaire de trafic de carapaces

de tortues marines et de petites tortues.

Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur les circonstances de l'arrestation du couple prévenu. Il s'est appuyé sur l'article 796 du Nouveau code pénal Togolais, et a demandé aux juges de reconnaître la culpabilité des prévenus et de les condamner suivant la loi. « *Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100 000) à cinq cent mille (500 000) Francs CFA ou de l'une de ces deux peines* ».

Contacts : rens@eagle-enforcement.org, www.eagle-togo.org

Loi de finance 2018 au Niger

Une batterie de mesures fiscales à l'origine des tensions

La capitale nigérienne, Niamey est secouée le weekend dernier par une vague de colère qui protestait contre la loi de finance 2018 jugée « antisociale » par une bonne partie des populations. Les mouvements ont entraîné des violences entre manifestants et forces de l'ordre. Vivement critiquée, cette loi comporte une série de mesures fiscales qui provoquent des mécontentements au sein de l'opinion.

Plusieurs milliers de nigériens s'étaient descendus dans les rues de la capitale dimanche dernier à l'appel d'un collectif d'ONG qui tenait une manifestation de protestation contre la loi de finance 2018 adoptée récemment à l'Assemblée nationale. Une loi jugée antisociale par les responsables de la société civile car elle impose « de nouvelles taxes et de nouveaux impôts » aux contribuables alors qu'ils tirent déjà le diable par la queue. Une loi élargissant donc l'assiette fiscale et qui ne fera que presser davantage les populations qui croupissent déjà sous la misère ambiante pendant que les autorités du pays baignent dans l'opulence. Pour l'un des responsables de la société civile, les autorités devraient commencer par réduire leur train de vie, réduire la taille du gouvernement ou diminuer les nombreux voyages officiels avec de forte délégation.

En effet la nouvelle loi des finances au titre de l'année 2018 va entraîner incontestablement une hausse vertigineuse du coût de la vie, inscrivant des mesures drastiques, non pas pour réduire le train de vie de l'Etat mais plutôt pour augmenter les charges des ménages nigériens. Cette loi prévoit une batterie de mesures fiscales notamment : une taxe d'habitation mensuelle due par toute personne physique ou morale, propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit. Le prix de l'électricité va grimper avec une augmentation de 48% pour les clients consommant entre 12 et 30kw. La taxe d'habitation sera désormais payée sur les factures de la compagnie d'électricité. Du côté, les produits de première nécessité connaîtront en 2018 une flambée. Bref, la nouvelle loi de finance impose plus de sacrifices aux populations à la base qui seront amenés dès janvier 2018 à travailler plus, à manger moins, à se soigner de manière précaire, à abandonner une éducation de qualité pour leurs enfants pour pouvoir payer plus à l'Etat. « Il est dommage qu'ailleurs, l'on cherche à réduire le coût de l'électricité pour la rendre accessible et favoriser une économie émergente et compétitive pour



Mahamadou Issifou, Président du Niger

tous et qu'au Niger, en 2018, elle devra être un luxe dont bien de familles devraient se passer » a regretté l'hebdomadaire nigérien, le Courrier.

Dans le même temps, les gouvernants qui continuent par vivre dans le même luxe insolent, pas disposés à renoncer à une partie de leurs avantages. « Tout ceci n'est que la résultante de la mal gouvernance ayant caractérisé le régime. Après la dilapidation des ressources nationales et alors qu'ils ont atteint le fonds de la casserole, ils demandent encore aux citoyens de saigner pour renflouer les caisses de l'Etat. C'est inadmissible » a déclaré au micro de RFI, un enseignant au cours primaires à Niamey.

Si cette loi de finance subit une telle vague de contestation dans le pays, c'est aussi lié à la situation du Niger en termes de développement économique. En effet, en dépit de la forte présence de l'uranium et d'autres ressources dans son sous-sol, le Niger est curieusement classé 6^{ème} pays le plus pauvre au monde en 2016 par le Fonds Monétaire International (FMI). Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 412,8 dollars par habitant. 50,3% de nigériens vivaient sous le seuil de la pauvreté.

24 Nov.
11 Déc.
2017

14^{ème}
Foire
Internationale de
LOME

Foire de toutes les opportunités



Thème : Le numérique au service des affaires



CETEF - LOME

BP: 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37

Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg